



## AVIS PUBLIC

### SÉANCES ORDINAIRES 2019

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ aux personnes intéressées que les séances ordinaires du conseil de la Ville de Saint-Eustache pour l'année 2019 se tiendront à 19 heures, aux dates suivantes, à la mairie de Saint-Eustache, 145, rue Saint-Louis :

14 janvier	8 juillet
11 février	12 août
11 mars	9 septembre
8 avril	15 octobre
13 mai	11 novembre
10 juin	9 décembre

Fait à Saint-Eustache, ce 13<sup>e</sup> jour de novembre 2018.

Le greffier,  
Mark Tourangeau